

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 3 (1891)
Heft: 7

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Omnia luce!

REVUE DE PHOTOGRAPHIE

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

SOMMAIRE: Société genevoise de photographie. — Société photographique de Lausanne. — A qui appartient le cliché fait par un photographe de profession? — Héliochromie. — Le Kinétographe. — Des propriétés du paramidophénol comparées à celles de l'hydroquinone et de l'iconogène. — La téléphotographie. — Les débuts de l'amateur photographe. — Correspondance. — Faits divers. — Boîte aux lettres. — Nos illustrations. — Nécrologie. — Bibliographie. — Revue des journaux photographiques. — Annonces. — Hôtels suisses. — Comptoir suisse.

Société genevoise de photographie

Séance du 30 avril 1891.

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, président.

La Société reçoit les membres suivants :

MM. H. Sylvestre,
H.-J. Gosse,
Henri Patry,
Emile Chaix,
Arnold Valette,
Alfred Machard.

La Société, sur la proposition du Comité, nomme pour faire partie du jury pour le concours de négatifs organisé par la *Revue de photographie*, MM. É. Fatio, F. Lacombe, J. Lacroix, E. Sautter.

La Société entend le rapport présenté par M. E. Chenevière sur la séance de projection.

L'honorable rapporteur se plaint avec raison de ce qu'il n'y a pas assez de tenue, soit dans une partie de l'auditoire, soit de la part de ceux qui font la démonstration des clichés.

M. E. Sautter et d'autres membres exposent les mêmes griefs et proposent un changement de local, où la Société serait chez elle.

M. le président présente un rapport sur l'assemblée des amateurs photographes qui a eu lieu à Lausanne, le 18 de ce mois. La réussite en a été complète et il est question que pour l'année prochaine une réunion semblable ait lieu à Genève. L'assemblée ratifie ce vœu et nomme une commission composée de MM. Nerdinger, Chenevière et Demole, qui a pour but d'étudier cette question.

M. E. Demole présente une communication sur le mode de destruction des sels d'argent dans le papier albuminé en présence de la lumière (*Voyez Revue*, 1891, p. 162.)

La Société choisit comme but d'excursion de la prochaine course photographique la vallée du Petit Bornand (Haute-Savoie).

M. de Mantz indique une intéressante méthode pour faire disparaître les parties jaunes que l'on voit sur le négatif après le fixage. Il conseille de plonger les plaques dans une solution concentrée de bisulfite de soude, dans laquelle on ajoute 20 gouttes d'acide sulfurique. La plaque est laissée dans ce bain un jour environ, puis elle est plongée dans un bain d'alun à 10 % additionné d'un petit cristal de bichromate de potassium et de 4 à 5 gouttes d'acide sulfurique. La méthode paraît excellente.

M. Penard expose un charmant petit instrument destiné au découpage des plaques dans le laboratoire, puis une colle perfectionnée pour les épreuves positives. Cette colle

ne laisse aucune trace sur le carton, alors même qu'il s'en trouve enduit. M. Penard tient ces divers objets à la disposition des amateurs.

M. E. Demole annonce que M. G. Lippmann a réduit le temps de pose à quelques minutes pour la photographie en couleurs des diverses parties du spectre. Le même membre entretient la Société de la théorie électro-chimique par laquelle M. le colonel Waterhouse explique le renversement par les thio-carbamides de l'image négative ; il annonce enfin, qu'un Anglais vient de faire des plaques sensibles au collodion, de 25 à 26° Warnercke.

Séance du 28 mai 1891.

Présidence de M. H.-C. Nerdinger, président.

La Société reçoit les membres suivants :

M^{lle} A. Dupin,

M. Charles Bernard.

M. F. Reverdin expose tout d'abord, avec quelques détails le procédé de diazotypie de MM. Green, Cross et Bevan.

Le même membre parle ensuite de l'emploi du paramidophénol comme développateur. Ce corps a été récemment préconisé par MM. Lumière. Depuis plusieurs mois, MM. Reverdin et de La Harpe font des recherches dans la même direction.

Ces recherches ont porté sur l'emploi du diamidophénol obtenu par réduction du dinitrophénol fusible à 114° et du triamidophénol, produit de réduction de l'acide picrique. Ces composés trop instables par eux-mêmes ont été essayés à l'état de chlorhydrates.

Le chlorhydrate de triamidophénol n'est pas utilisable, car il a trop de tendance à voiler, mais le chlorhydrate de

diamidophénol, par contre, a souvent donné de bons clichés.

On dissout 1 gr. de ce sel et 5 gr. de sulfite de soude dans 100 c. c. d'eau. Il suffit pour développer des instantanées de prendre environ 50 c. c. de cette solution étendue avec la quantité d'eau nécessaire à l'immersion de la plaque 13×18 , tandis que pour les clichés posés, 10 à 20 c. c. suffisent.

MM. Reverdin et de La Harpe poursuivent l'amélioration de ce développateur qui, pour le présent, ne donne pas des résultats toujours semblables.

M. E. Chenevière fait circuler des photographies qu'il a rapportées d'Italie, et il donne quelques renseignements sur le Cercle photographique lombard, ainsi que sur les appareils photographiques qu'il a vus à Milan.

M. E. Sautter parle d'une séance de projections qui a eu lieu récemment à Anvers. La lumière projetée passait au-dessus de la tête des spectateurs et partait d'un objectif triplex situé à 17 mètres de l'écran.

E. C.

Société photographique de Lausanne.

Séance du 12 mai 1891.

.Présidence de M. O. Welty, président.

M. Pricam et quelques magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal, la parole est donnée à M. Pricam qui a bien voulu venir à Lausanne pour parler de l'anthropométrie et de la photographie judiciaire.

L'habile conférencier décrit avec clarté le service institué